



M E T P A R K

Place à la mobilité

PREFECTURE

DE GIRONDE

- 9 AVR. 2021

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration  
de METPARK - Séance du 30 mars 2021 (convocation du 17 mars 2021)**

Aujourd'hui trente mars deux mille vingt et un à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

**ETAIENT PRESENTS :** M. Christophe DUPRAT, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI, Mme Brigitte TERRAZA

**EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :** M. Olivier ESCOTS ayant donné pouvoir à Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY ayant donné pouvoir à M. Christophe DUPRAT

**La séance est ouverte**

**AFFAIRE 2021/02/02P**

**BUDGET PRIMITIF 2021**

Le budget 2021 du SPIC confirme les orientations mises en œuvre depuis 2019 et traduit les engagements du plan stratégique de METPARK validé par le conseil d'administration le 15 décembre 2020. Il illustre également les principaux enjeux mis en lumière lors du débat d'orientation budgétaire du 02 février 2021. Le budget primitif 2021 tient compte :

- **d'un investissement de 15 M€**, en hausse de 9.7 M€ par rapport à 2020 pour améliorer la sécurité dans les parkings « anciens » qui doivent par ailleurs subir des travaux importants. En outre, ces investissements prennent en compte le développement du plan vélo de la Régie ainsi que les différents décaissements pour la construction du parking Amédée St Germain qui doit être livré début 2022.

- **de recettes prudentes**. En effet, malgré la revalorisation de la grille tarifaire de METPARK au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et l'exploitation du parking des Grands Hommes à partir du mois de juin, il est prévu une perte de recettes de 1 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2021 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2019. Toutefois, l'évolution favorable de sa politique commerciale en particulier pour les abonnés (nouveaux partenariats, augmentation des quotas abonnés, nouvelles amodiations) devrait permettre de maintenir un niveau raisonnable de recettes.

L'exercice 2021 reste toutefois difficile à élaborer en raison :

- des incertitudes actuelles liées à la crise sanitaire (bon déroulement des travaux, niveau des aides gouvernementales au profit des entreprises et de leurs salariés sur les prochains mois, recettes horaires, ...);

- des difficultés à comparer le budget 2021 par rapport à celui de 2020 eu égard aux actions correctrices menées sur certaines lignes budgétaires pour une plus grande sincérité du budget 2021.

Le budget 2021 prend en compte :

- la mise en place conformément à la préconisation de la chambre régionale des comptes d'une redevance estimée aujourd'hui à 1 million d'euros en faveur de Bordeaux Métropole pour l'exploitation de ses parkings mis en concession à METPARK,
- un paiement théorique d'IS (impôt sur les sociétés) à hauteur de 300 K€,
- une reprise des résultats cumulés à la fin de l'exercice 2020.

Pour la section d'exploitation, la perte prévisible est de 1 582 500,46 €. Elle sera amortie avec le report qui ressort à 8 678 319,05 €. **Le budget d'exploitation 2021 est donc en suréquilibre de 6 829 672,77 €.**

Pour la section d'investissement, la perte prévisible est de 6 569 600,54 €. Elle sera compensée avec le report qui ressort à 6 708 314,32 €.

**Le budget d'investissement est en équilibre à hauteur de 14 843 866,78 € grâce au virement à réaliser au profit de la section d'investissement, à hauteur de 2.946 K€.**

**Au global, le budget 2021 sera en suréquilibre de 6 829 672,77 €.**

Le budget primitif 2021 marque donc une mobilisation importante des fonds propres (excédents) de la Régie.

Malgré l'autofinancement prévisionnel dégagé (+ 4.897 M€), et un niveau de trésorerie disponible important (25,5 M€ au 21/03/2021), le financement des projets d'investissement de long terme par des fonds propres pourrait atteindre ses limites compte tenu des montants engagés. Le recours possible à l'emprunt à long terme pour assurer l'activité importante de maîtrise d'ouvrage de METPARK sera à appréhender prochainement.

# **BUDGET DU SPIC**

## **I. COMMENTAIRES SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Point par chapitre, et « zoom » sur les articles présentant des variations significatives. Le taux d'évolution en pourcentage est fixé par rapport au budget 2020.

### **1 - Eléments significatifs de la section de fonctionnement**

Sans tenir compte des résultats excédentaires reportés, la section de fonctionnement fait état d'une prévision de recettes de 27 658 604 € contre une prévision de dépense de 29 243 104,46 €. Elle met l'accent notamment sur la mise en œuvre d'un programme d'investissements importants, nécessaires et innovants et la prise en compte de recettes adaptées à la situation sanitaire actuelle et à son impact sur les activités de la Régie.

### **2 - Recettes de la section de fonctionnement**

Hors le résultat reporté, les recettes d'exploitation (réelles et d'ordre) progressent de + 22,10 % (+ 5 M€).

- En recette réelle, + 31,73% (+ 5,9 M€),
- En recette d'ordre, - 23,42% (- 926 K€).

**Pour les recettes réelles d'exploitation**, les résultats prévisibles sont constitués de la façon suivante :

- **Chapitre 13 (atténuations de charges) : + 38,96 % (+ 300 K€)**
  - o Activation de l'article **6032** (+ 80 k€) pour constater la variation de stock du magasin. Au 31/12/2021, un solde d'inventaire sera à réaliser.
  - o Evolution de + 24,4 % (+ 220 K€) de la ligne « autres remboursements » (article **64198**) correspondant aux remboursements d'indemnités journalières (+ 600 K€) et aux aides gouvernementales pour le chômage partiel (300 K€).
  - o Application des mêmes bases pour les remboursements de sécurité sociale et de prévoyance (article **6459**).
- **Chapitre 70 (ventes produits, prestations) : + 37,5 % (+ 5,9 M€)**
  - o **Pour les recettes abonnés, amodiatisons comprises** (article **7061**) : prévisionnel à 8 438 M€, calculé sur le réalisé 2019 (stabilité des abonnements), la revalorisation tarifaire de 2 % par an, les 500 K€ de produits constatés d'avance et les nouvelles amodiatisons à venir (84 K€).

- **Pour les conventions et les AOT**: 540 K€ (article **7062** créé au 01/01/2021). Anticipation des actions à mener suite au rapport de la CRC.
- **Pour les numéraires** (article **7065**) : évaluation à 550 K€.
- **Pour les recettes horaires** (article **7064**) estimation portée à hauteur de 12 969 M€ basée sur le réalisé 2019, sur l'impact positif de la revalorisation tarifaire (+ 2 M€) et avec l'intégration de 1 M€ pour les 6 mois d'exploitation du parking des Grands Hommes.

**Compte tenu de la situation sanitaire qui invite à la prudence, le montant des recettes horaires escomptées a été réduit d'1 M€ et s'établit donc à 11 969 M€.**

- Pour les autres comptes, situation à peu près identique par rapport à 2020, seuls les « autres produits d'activités annexes » sont activés (article **7088**) avec l'intégration du parking des Grands Hommes.
- **Chapitre 75 (autres produits de gestion courante) : - 31.86% (- 470 K€)**
  - Ligne « autres » revue à la baisse (article **7588**), concernant notamment les redevances de CCM (900 K€) et de EXEPXION (35 K€). Ecriture technique de 70 K€ relative aux tickets restaurants pour la part patronale.
- **Chapitre 77 (produits exceptionnels) : - 72.14% (-218.7 K€).**
  - Sur la ligne « autres produits exceptionnels » (article **778**) : affectation et montant revus à la hausse suite à une correction d'imputation comptable en ce qui concerne les remboursements de sinistres.
  - Les remboursements de clients seront portés sur l'article **7718** pour un montant prévisible à 1500 €.
- **Chapitre 78 (reprise sur provisions et dépréciations) : + 324% (+382 K€)**
  - Reprise de la dotation sur les créances douteuses de l'actif circulant sur l'article **7817** (500 K€ en 2020 sur l'article **6817**) pour assurer la cohérence et l'indépendance des exercices budgétaires.

**Pour les recettes d'ordre d'exploitation,** les résultats prévisibles sont les suivants :

- **Chapitre 42 (opérations d'ordre de transfert entre sections) : - 23,42% (-926 K€).**
  - Activation de la production immobilisée (article **722**) pour un montant de 2 K€.

- Action effectuée en lien étroit avec l'Agent Comptable pour sécuriser le montant de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice (article **777**). Ligne en recul de 6.5 % (- 56 K€).
- Reprises sur les provisions pour risques et charges d'exploitation (article **7815**) : - 28.3% (- 871 K€) conformément à l'affaire 2020/06/02P « provision pour risques et charges ».

La reprise des provisions sur les opérations du PPI atteint un montant total de **2 212 384 €** :

- Opération CCM n° 6 (réhabilitation du 2A et du 2B suite à incendie pour 761 551,08 €) ;
- Opération CCM n° 9 (réfection de l'étanchéité de la toiture pour 785 475 €) ;
- Opération MGP GAMBETTA n° 14 (rénovation salle de contrôle pour 90 K€) ;
- Opération LHOTE/CHARTRES n° 13 (réfection de l'étanchéité de la toiture pour 112 800 €) ;
- Opération ALSACE LORRAINE n° 22 (mise en conformité ADAP pour un montant de 109 540 €) ;
- Opération BEAUJON n° 44 (modification des ouvrages de serrurerie pour un montant de 25 K€) ;
- Opération pour 5 parcs n° 19 (modification des SSI pour un montant de 328 017,90 €).

### **3 – Dépenses de la section de fonctionnement**

Hors les restes à réaliser, les prévisions en matière de dépenses d'exploitation (réelles et d'ordre) sont en baisse de - 1.63 % (- 485 K€).

- En dépense réelle, + 1.86 % (+ 390 K€),
- En dépense d'ordre, - 9.95 % (- 875 K€).

**Pour les dépenses réelles d'exploitation**, les résultats prévisibles sont constitués de la façon suivante :

- **Chapitre 11 (charges à caractère général) : + 9,42 % (+ 999 020 €)**

**Les dépenses du PPI consacrent plus de 2.63 M€ par rapport à 2020.**

Principaux postes en augmentation :

- La sous-traitance générale (article **6110**) représente une évolution de +671.4 K€. Le marché sur la prestation de peinture : + 850 K€ sur 2021 (nouveauté) concerne cette ligne budgétaire.
- L'entretien des bâtiments (article **61521**) représente +326 K€ ;
  - réfection de l'étanchéité de la toiture du parking centre commercial Mériadeck (+ 1.3 M€) et réhabilitation du 2A et du 2B (poursuite des travaux) pour un montant prévisible de + 1.1 M€ ;
  - maintenance sur plusieurs parcs (mise en conformité des organes électriques de sécurité, suppressions des transformateurs aux tarifs jaunes et verts) pour une somme totale de 150 K€ ;
  - réfection de l'étanchéité de la toiture des parkings Lhôte et allées de Chartres (+ 104 K€) ;
  - traitement des pieds de poteaux du parking Alsace Lorraine suite aux infiltrations et rénovation des cunettes des niveaux - 5 (+ 99 K€) ;
  - modifications des ouvrages de serrurerie pour éviter les squats dans le parking Beaujon (25 K€),
  - traitement de différentes pathologies structurelles du parking Front du Médoc (+ 7 k€)
- La maintenance (article **6156**) +488 K€.

Les frais rattachés aux services sécurité, maintenances technique et informatique représentent 95 % de cette ligne budgétaire.

Les dépenses budgétées par le service sécurité (détection incendie, réseau sprinkler, porte coupe-feu, extincteurs, ventilation désenfumage préventive et curative...) représentent plus de 484 K€.

Les dépenses budgétées au profit de la maintenance des matériels de péage sur les parcs et des ascenseurs représentent 590 K€. La surveillance et le maintien en condition opérationnelle (MCO) de l'informatique (infogérance) représentent 100 K€.

- La CFE et la CVAE (articles **635111** et **635112**), lignes revues à la baisse (-213 K€). Ajout de la taxe sur les véhicules des sociétés « TVS » + 40 K€ (article **6358**) : + 10 K€ sur 2021 et + 30 K€ pour le rattrapage sur les 3 dernières années.
- Le montant de l'article **637** (autres impôts, taxes) concerne exclusivement le parking des Grands Hommes. Toutes les dépenses liées à l'intégration de ce parking représentent + 128.6 K€ sur le chapitre 11.

- L'article **6135** (locations mobilières) évolue de + 13 K€ et illustre la volonté de la Régie de louer des véhicules au lieu de les acquérir.
- L'article **6228** (divers) est en forte augmentation (+ 185 k€) et consacre le plan de formation du personnel.
- Point particulier sur les « honoraires » (article **6226**) : en recul de 94 K€. L'activation de l'article **2031** (frais d'études) visant l'amortissement sur 5 ans des « études effectuées par des tiers en vue de déterminer la faisabilité d'un investissement ». Le montant consacré atteindra plus de 806 K€.
- Les fournitures non stockables (eau, électricité – article **6061**) : en baisse de 6% en raison notamment du choix d'un nouveau distributeur plus compétitif.

Même constat pour le poste frais de télécommunication (article **6262**) : - 28 K€ malgré la prise en charge de + 2.8 K€ pour le parking des Grands Hommes.

#### - Chapitre 12 (charges de personnel) : -7.8 % (- 627 280 €)

Les principaux postes en diminution :

- L'intérim (article **6211**) représente un recul de 90 K€. Ce résultat entérine la réduction du personnel intérimaire pour assurer l'exploitation des parkings. Seule la mise à disposition de ressources supplémentaires pour l'Aréna est envisagée.
- L'article **6312** intègre l'effort de construction (revue à la baisse) et la taxe d'apprentissage.
- La participation employeurs formation continue (article **63**) est en fort recul (- 437 K€) pour des raisons de meilleures imputations comptables au profit des articles **63** (86 K€) et **6228** (200 K€).
- Le montant des salaires (article **6411**) progresse de 310 K€ par rapport au budget 2020 en raison d'une erreur d'inscription au budget précédent. En effet, le montant des salaires prévu l'année dernière était de 5 847 233 € et seulement 4 847 233€ ont été inscrits par erreur au BP 2020. Cette ligne sur 2021 accuse donc bien une baisse de 11.79% (- 689.2 K€).
- Le montant des congés payés (article **6412**) est en net recul (calculés en négatif) en raison de leur mobilisation dans le contexte sanitaire actuel.
- Pour la partie « cotisations » (article **6451** et suivants) : il s'agit d'une revue de lignes plus adaptée aux taux et aux plafonds en vigueur.
- L'intéressement (article **6478**) est en recul (- 30 k€) ainsi que le montant sur l'article **648** (ligne « ticket restaurant ») revue à la baisse (- 68 K€).

- **Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) : + 141 % (+708 K€)**

- o La redevance de 1 million d'euros en faveur de Bordeaux Métropole (article **6518**) consacre cette évolution.
- o Les créances en non valeur (article **6541**) sont en recul (taux appliqué à 50%) avec une reprise sur dépréciations des actifs circulants à 100 % (500 K€) sur l'article **7817**.

Par ailleurs, augmentation (+ 8 K€) des créances éteintes (article **6542**) compte tenu de l'impact de la situation sanitaire sur les entreprises et l'emploi.

- **Chapitre 67 (charges exceptionnelles) : - 75,54 % (- 339.6 K€)**

- o Les autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion (article **6718**) sont en recul et représentent 100 % de l'écart par rapport à 2020. Le réalisé 2020 conforte le recul de ces éventuels remboursements, erreurs, voire pénalités à supporter.
- **Chapitre 68 (dotations aux provisions et aux dépréciations) : + 16 % (+ 80 K€)**
  - o concerne l'actif circulant, et plus particulièrement les créances d'exploitation (article **6817**).

Sur l'année 2020, 3 M€ ont été titrés dont à ce jour, toujours 1.4 M€ de créances de plus de 45 jours (article **411**). 40 % de cette dotation ont été retenus.

- **Chapitre 69 (impôts sur les bénéfices) : - 62.5 % (- 500 K€)**

- o Montant passé sur l'article **6951**, suite à la mise à jour au 1er janvier 2021 de l'instruction budgétaire et comptable M4.
- **Chapitre 022 (dépenses imprévues) : + 233 % (+ 70 K€)**

Cette ligne respecte la réglementation applicable (art. L 2322-1 du CGCT) en ne dépassant pas les 7,5 % des dépenses réelles prévisionnelles de la section d'exploitation.

**Pour les dépenses d'ordre d'exploitation**, les résultats prévisibles sont constitués de la façon suivante :

- **Chapitre 023 (virement à la section d'investissement) : + 47.32 % (+ 946 K€)**

- o Ce montant correspond aux investissements programmés (+ 9.7 M€ au total en 2021) dont 7.83 M€ en dépenses d'investissements supplémentaires par rapport à 2020. Ces crédits au profit de la section d'investissement ont assuré son équilibre.

- **Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections) : - 26.79% (-1.8 M€)**

- o Les dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles (article **6811**) sont en légère baisse - 1.18% (- 56 K€), et correspondent aux amortissements réalisés en section d'investissement.
- o Les dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation (article **6815**) sont en forte baisse (- 88.25 %) pour un recul de 1.76 M€.

La dotation présente consacre les provisions pour le compte épargne temps (100 K€), pour le risque fiscal (100 K€) et pour les créances douteuses à hauteur de 35 K€.

## **II. COMMENTAIRES SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Point par chapitre et « zoom » sur les articles présentant des variations significatives. **Le taux d'évolution en pourcentage est fixé par rapport au budget 2020.**

### **1 - Eléments significatifs de l'équilibre de la section d'investissement**

Compte tenu du programme d'investissement prévu sur 2021 (15 M€, en hausse de 9.7 M€ par rapport à 2020), la section d'investissement sera fortement impactée (perte prévisible de 6 569 K€), son équilibre ne pourra être assuré que par la mobilisation des résultats reportés excédentaires.

La construction des parkings Amédée St Germain et Dunant vont déjà mobilisés en 2021 plus de 5.929 M€ sur les 9.9 M€ prévus en maîtrise d'ouvrage.

D'autres investissements sont prévus : plus de 2.7 M€ pour la maintenance et plus de 1.6 M€ pour la sécurité. La création d'un parc à vélos a été évaluée sur 2021 à plus de 611 K€.

### **2 – Recettes de la section d'investissement**

Les amortissements liés aux immobilisations issues du patrimoine de METPARK ainsi que les provisions budgétaires constituent les principales recettes de cette section.

Les recettes d'investissement (réelles et d'ordre) sont en baisse de - 60,15 % (-12.2 M€).

- Aucune recette réelle au budget 2021.
- En recette d'ordre, - 10.33 % (- 937 K€).

Pour les recettes d'ordre, les résultats prévisibles sont constitués de la façon suivante :

- **Chapitre 021 (virement de la section d'exploitation) : + 47,3 % (+ 946 K€)**

Le chapitre **021** sera abondé de la somme de 2 946 355,46 € pour mobiliser les excédents de la section de fonctionnement nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement.

- **Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections) : - 26,79 % (- 1,8 M€)**

Les articles de ce chapitre correspondent aux amortissements pour un montant total de 4 744 197 € ainsi que les provisions pour risques et charges pour un total de 235 K€.

Le régime des provisions budgétaires est appliqué : l'ouverture des crédits de dotations aux provisions en dépenses de fonctionnement implique le constat de ces sommes en recettes d'investissement afin de respecter les opérations de transfert entre les sections.

- **Chapitre 041 (opérations patrimoniales) : - 22,86 % (- 62 K€)**

L'article **238** correspond aux remboursements des avances pour 210 K€.

### **3 – Dépenses de la section d'investissement**

Les dépenses de cette section correspondent principalement aux immobilisations (incorporelles, corporelles, en cours) pour un montant total de 11 466 942 €.

Les dépenses d'investissement (réelles et d'ordre, hors les restes à réaliser) sont en baisse - 26,04 % (- 5 178 M€).

Les dépenses réelles baissent de - 26,76 % (- 4 189 M€) mais les dépenses d'équipement progressent + 155,9 % (+ 6 986 M€).

C'est une subvention d'investissement sur 2020 pour plus de 11 171 M€ qui impacte fortement le ratio. Pas de subvention d'investissement prévue en 2021.

Pour les dépenses réelles d'investissement, les résultats prévisibles sont constitués et/ou s'expliquent de la façon suivante :

- **Chapitre 20 (immobilisations incorporelles) : + 335,38 % (+ 852 K€)**

- o Activation de l'article **2031** (frais d'études) visant l'amortissement sur 5 ans des « études effectuées par des tiers en vue de déterminer la faisabilité d'un investissement ».

Il concerne 5 opérations du PPI pour un montant total de plus de 806 K€ :

- Opération MGP n° 14 pour 150 K€,
  - Opération étude programmatique PC Sécurité n° 2 pour 30 K€,
  - Opération réalisation des audits de mise en sécurité n° 26 pour 260 K€,
  - Opération réalisation des trentenaires sur les réseaux de sprinklage n° 27 pour 270 K€,
  - Opération création d'un parc à vélos et mise à niveau des locaux vélos n° 52 pour 96 305 €.
- L'article **2051** consacre les évolutions sur la partie notamment logicielle (+ 46 K€) au profit du commercial, de l'informatique et de la maintenance technique.
- **Chapitre 21 (immobilisations corporelles) : + 93,39 % (+ 2.2 M€)**
- La progression des terrains nus (article **2111**) concerne les opérations relatives aux parkings Amédée St Germain (480 K€) et Dunant (502.2 K€).
  - L'opération sur l'article **2131** (+ 78.9 K€) concerne la levée des réserves et le parfait achèvement du parking Grand Parc.
  - L'article **2154** représente l'évolution la plus importante + 130,8 % (+1.652 M€). Ces opérations concernent le PPI :
    - pour la partie sécurité : modification des SSI pour 1.100 M€),
    - pour la partie maintenance pour plus de 1.266 M€ dont :
      - la mise aux normes CB 5.5 des équipements de péage Orbility et Désigna pour 510 K€,
      - le remplacement des anciennes centrales par des nouvelles centrales IP pour 400 K€,
      - le remplacement des ascenseurs pour 227 K€,
      - le remplacement de TGBT et d'armoire de ventilation pour 180 K€,
      - l'achat de deux autolaveuses pour 140 K€ (direction exploitation),
      - le remplacement des automates de groupes électrogènes pour 100 K€,

- la mise en place de lecteur code barre sur les équipements de péage Orbility pour 100 K€.

- **Chapitre 23 (immobilisations en cours) : + 211,68 % (+ 3.913 M€)**

- La progression des constructions (article **2313**) concerne Amédée St Germain (4,310 M€) et Dunant (637 K€).
- L'article **2315** consacre 3 opérations du PPI dont la création d'un parc à vélos et la mise à niveau des locaux vélos pour 515 K€.

**Pour les dépenses d'ordre**, la baisse est de **- 23,38 % (- 988 K€)**.

- **Chapitre 40 (opérations d'ordre de transfert entre sections) : - 23.42 % (- 926 K€)**

Le montant de 3 028 M€ correspond à l'article **15722**, provision pour grosses réparations pour un montant de 2 212 384 €. Cette somme est la contrepartie de la reprise de provisions inscrite en recettes de fonctionnement afin de respecter l'équilibre des sections. Le solde correspond bien à la quote-part de reprise des subventions d'investissement perçues pour un montant total de 813 837 €. La charge transférée correspond à la production immobilisée pour 2 K€.

- **Chapitre 41 (opérations patrimoniales) : - 22.86 % (- 62 K€)**

- Les articles **2131** et **2135** concernent le remboursement des avances pour un montant total de 210 K€.

**Aussi, Mesdames, Messieurs, vous est-il demandé de bien vouloir adopter le budget 2021.**

**Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité**

**Fait et délibéré au siège social de METPARK le 30 mars 2021**

**Pour expédition conforme**

**Le Président**

**Christophe DUPRAT**

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE  
DE .GIRONDE

- 9 AVR. 2021

Bureau du Courrier

Numéro SIRET <b>45333506900010</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METPARK STATIONNEMENT</b>
---------------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : RECETTE DES FINANCES BX METROPOL

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Budget primitif</b>
------------------------

BUDGET : METPARK STATIONNEMENT (2)

**ANNEE 2021**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	3
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A6 - Etat des charges transférées	39
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	40
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	43
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	44
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	45
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	46
B1.7 - Etat des engagements reçus	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	48
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	49
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	50
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	52
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	53
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	54
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	55

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération N° 2007/06/04 du 11/12/2007 .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	29 243 104,46	27 660 604,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	266 145,82	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 8 678 319,05
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	29 509 250,28	36 338 923,05

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	14 705 153,00	8 135 552,46
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	138 713,78	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 6 708 314,32
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	14 843 866,78	14 843 866,78

  

<b>TOTAL</b>		
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	44 353 117,06	51 182 789,83

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					II A2
--	--	--	--	--	----------

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	10 610 808,00	266 145,82	11 609 828,00	11 609 828,00	11 875 973,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 034 904,00	0,00	7 407 624,00	7 407 624,00	7 407 624,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	502 100,00	0,00	1 210 100,00	1 210 100,00	1 210 100,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>19 147 812,00</b>	<b>266 145,82</b>	<b>20 227 552,00</b>	<b>20 227 552,00</b>	<b>20 493 697,82</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	449 667,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	500 000,00		580 000,00	580 000,00	580 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	800 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
022	Dépenses imprévues	30 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>20 927 479,00</b>	<b>266 145,82</b>	<b>21 317 552,00</b>	<b>21 317 552,00</b>	<b>21 583 697,82</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 000 000,00		2 946 355,46	2 946 355,46	2 946 355,46
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 800 838,00		4 979 197,00	4 979 197,00	4 979 197,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>8 800 838,00</b>		<b>7 925 552,46</b>	<b>7 925 552,46</b>	<b>7 925 552,46</b>
<b>TOTAL</b>		<b>29 728 317,00</b>	<b>266 145,82</b>	<b>29 243 104,46</b>	<b>29 243 104,46</b>	<b>29 509 250,28</b>
+						
<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>						<b>29 509 250,28</b>

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	770 000,00	0,00	1 070 000,00	1 070 000,00	1 070 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 033 059,42	0,00	21 972 893,00	21 972 893,00	21 972 893,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 475 010,00	0,00	1 005 000,00	1 005 000,00	1 005 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>18 278 069,42</b>	<b>0,00</b>	<b>24 047 893,00</b>	<b>24 047 893,00</b>	<b>24 047 893,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	303 271,46	0,00	84 500,00	84 500,00	84 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	117 895,58		500 000,00	500 000,00	500 000,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>18 699 236,46</b>	<b>0,00</b>	<b>24 632 393,00</b>	<b>24 632 393,00</b>	<b>24 632 393,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 954 374,00		3 028 211,00	3 028 211,00	3 028 211,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>3 954 374,00</b>		<b>3 028 211,00</b>	<b>3 028 211,00</b>	<b>3 028 211,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>22 653 610,46</b>	<b>0,00</b>	<b>27 660 604,00</b>	<b>27 660 604,00</b>	<b>27 660 604,00</b>
+						
<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>						<b>8 678 319,05</b>
=						
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>						<b>36 338 923,05</b>

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 897 341,46
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

## METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>					<b>II A3</b>
--	--	--	--	--	------------------

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	254 100,00	2 877,60	1 106 305,00	1 106 305,00	1 109 182,60
21	Immobilisations corporelles	2 377 718,00	135 836,18	4 598 191,00	4 598 191,00	4 734 027,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 848 863,40	0,00	5 762 446,00	5 762 446,00	5 762 446,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>4 480 681,40</b>	<b>138 713,78</b>	<b>11 466 942,00</b>	<b>11 466 942,00</b>	<b>11 605 655,78</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	11 171 697,23	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	271,46	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>11 171 968,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>3 922,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>15 656 572,92</b>	<b>138 713,78</b>	<b>11 466 942,00</b>	<b>11 466 942,00</b>	<b>11 605 655,78</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 954 374,00		3 028 211,00	3 028 211,00	3 028 211,00
041	Opérations patrimoniales (4)	272 219,97		210 000,00	210 000,00	210 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>4 226 593,97</b>		<b>3 238 211,00</b>	<b>3 238 211,00</b>	<b>3 238 211,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>19 883 166,89</b>	<b>138 713,78</b>	<b>14 705 153,00</b>	<b>14 705 153,00</b>	<b>14 843 866,78</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>14 843 866,78</b>
---	----------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	11 251 697,23	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	73 894,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>11 325 591,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>15 581,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>11 341 172,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 000 000,00		2 946 355,46	2 946 355,46	2 946 355,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 800 838,00		4 979 197,00	4 979 197,00	4 979 197,00
041	Opérations patrimoniales (4)	272 219,97		210 000,00	210 000,00	210 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>9 073 057,97</b>		<b>8 135 552,46</b>	<b>8 135 552,46</b>	<b>8 135 552,46</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>20 414 230,96</b>	<b>0,00</b>	<b>8 135 552,46</b>	<b>8 135 552,46</b>	<b>8 135 552,46</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	6 708 314,32
---	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>14 843 866,78</b>
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

4 897 341,46

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4)  $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$ .

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>			<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	11 875 973,82		11 875 973,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 407 624,00		7 407 624,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 210 100,00		1 210 100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	110 000,00	0,00	110 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	580 000,00	4 979 197,00	5 559 197,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	300 000,00		300 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 946 355,46	2 946 355,46
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>21 583 697,82</b>	<b>7 925 552,46</b>	<b>29 509 250,28</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>29 509 250,28</b>
---	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	813 827,00	813 827,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		2 212 384,00	2 212 384,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 109 182,60	0,00	1 109 182,60
21	Immobilisations corporelles (6)	4 734 027,18	210 000,00	4 944 027,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 762 446,00	2 000,00	5 764 446,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>11 605 655,78</b>	<b>3 238 211,00</b>	<b>14 843 866,78</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>14 843 866,78</b>
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET</b>			<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	1 070 000,00		1 070 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	21 972 893,00		21 972 893,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		2 000,00	2 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 005 000,00		1 005 000,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	84 500,00	813 827,00	898 327,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	500 000,00	2 212 384,00	2 712 384,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>24 632 393,00</b>	<b>3 028 211,00</b>	<b>27 660 604,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>8 678 319,05</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>36 338 923,05</b>
---	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		235 000,00	235 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	210 000,00	210 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 744 197,00	4 744 197,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 946 355,46	2 946 355,46
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>8 135 552,46</b>	<b>8 135 552,46</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>6 708 314,32</b>
--	---------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>14 843 866,78</b>
---	----------------------

## METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>III A1</b>
<b>Chap / art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Pour mémoire budget précédent (2)</b>	<b>Propositions nouvelles (3)</b>	<b>Vote (4)</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>10 610 808,00</b>	<b>11 609 828,00</b>	<b>11 609 828,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	746 200,00	698 518,00	698 518,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	304 000,00	353 750,00	353 750,00
6064	Fournitures administratives	18 800,00	22 000,00	22 000,00
6066	Carburants	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	15 800,00	15 800,00
611	Sous-traitance générale	810 400,00	1 481 844,00	1 481 844,00
6135	Locations mobilières	57 100,00	70 277,00	70 277,00
614	Charges locatives et de copropriété	230 000,00	222 865,00	222 865,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 712 548,00	3 039 353,00	3 039 353,00
61551	Entretien matériel roulant	41 500,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	1 255 000,00	1 743 803,00	1 743 803,00
6168	Autres	125 000,00	105 218,00	105 218,00
618	Divers	12 400,00	10 500,00	10 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6226	Honoraires	751 287,00	657 056,00	657 056,00
6228	Divers	15 000,00	200 000,00	200 000,00
6231	Annonces et insertions	35 200,00	60 000,00	60 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 800,00	700,00	700,00
6238	Divers	250 000,00	200 344,00	200 344,00
6251	Voyages et déplacements	20 000,00	7 000,00	7 000,00
6257	Réceptions	25 000,00	26 500,00	26 500,00
6261	Frais d'affranchissement	30 400,00	10 400,00	10 400,00
6262	Frais de télécommunications	216 600,00	187 881,00	187 881,00
627	Services bancaires et assimilés	80 000,00	62 725,00	62 725,00
6281	Concours divers (cotisations)	350 905,00	46 523,00	46 523,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	50 000,00	62 000,00	62 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	530 000,00	500 000,00	500 000,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	373 400,00	190 000,00	190 000,00
63512	Taxes foncières	1 533 768,00	1 510 000,00	1 510 000,00
6358	Autres droits	0,00	40 000,00	40 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	47 771,00	47 771,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>8 034 904,00</b>	<b>7 407 624,00</b>	<b>7 407 624,00</b>
6211	Personnel intérimaire	170 000,00	80 000,00	80 000,00
6312	Taxe d'apprentissage	21 000,00	55 841,00	55 841,00
6313	Participat° employeurs format° continue	437 624,00	0,00	0,00
6318	Autres impôts, taxes et versements assim	0,00	18 000,00	18 000,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	0,00	86 000,00	86 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	4 847 233,00	5 158 000,00	5 158 000,00
6412	Congés payés	150 000,00	-180 000,00	-180 000,00
6413	Primes et gratifications	83 050,00	70 000,00	70 000,00
6451	Cotisations à l'I.U.R.S.S.A.F.	1 221 050,00	1 118 796,00	1 118 796,00
6452	Cotisations aux mutualées	321 755,00	328 000,00	328 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	310 929,00	274 962,00	274 962,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	156 878,00	177 525,00	177 525,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	41 456,00	45 000,00	45 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	100 500,00	70 500,00	70 500,00
648	Autres charges de personnel	160 429,00	92 000,00	92 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>502 100,00</b>	<b>1 210 100,00</b>	<b>1 210 100,00</b>
6518	Autres	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500 000,00	200 000,00	200 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	10 000,00	10 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	100,00	100,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>19 147 812,00</b>	<b>20 227 552,00</b>	<b>20 227 552,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>449 667,00</b>	<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	419 667,00	80 000,00	80 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	30 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>500 000,00</b>	<b>580 000,00</b>	<b>580 000,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	500 000,00	580 000,00	580 000,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>800 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
695	Impôts sur les bénéfices	800 000,00	0,00	0,00
6951	Impôts sur les bénéfices	0,00	300 000,00	300 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>30 000,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>	20 927 479,00	21 317 552,00	21 317 552,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	2 000 000,00	2 946 355,46	2 946 355,46
042	<i>Opérat<sup>e</sup> ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	6 800 838,00	4 979 197,00	4 979 197,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	4 800 838,00	4 744 197,00	4 744 197,00
6815	<i>Dot. prov. pour risques exploitat<sup>e</sup></i>	2 000 000,00	235 000,00	235 000,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	8 800 838,00	7 925 552,46	7 925 552,46
043	<i>Opérat<sup>e</sup> ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	8 800 838,00	7 925 552,46	7 925 552,46
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	29 728 317,00	29 243 104,46	29 243 104,46
		+		
		RESTES A REALISER N-1 (13)	266 145,82	
		+		
		D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00	
		=		
		<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>29 509 250,28</b>	

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	III
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (5)</b>	<b>770 000,00</b>	<b>1 070 000,00</b>	<b>1 070 000,00</b>
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	0,00	80 000,00	80 000,00
64198	Autres remboursements	680 000,00	900 000,00	900 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	90 000,00	90 000,00	90 000,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>16 033 059,42</b>	<b>21 972 893,00</b>	<b>21 972 893,00</b>
706	Prestations de services	15 538 105,42	21 497 313,00	21 497 313,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	105 000,00	105 000,00	105 000,00
7087	Remboursement de frais	389 954,00	365 580,00	365 580,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	5 000,00	5 000,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 475 010,00</b>	<b>1 005 000,00</b>	<b>1 005 000,00</b>
7588	Autres	1 475 010,00	1 005 000,00	1 005 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>18 278 069,42</b>	<b>24 047 893,00</b>	<b>24 047 893,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>303 271,46</b>	<b>84 500,00</b>	<b>84 500,00</b>
7714	Recouvr créances admises en non valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	300 000,00	1 500,00	1 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
778	Autres produits exceptionnels	271,46	80 000,00	80 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>117 895,58</b>	<b>500 000,00</b>	<b>500 000,00</b>
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	117 895,58	500 000,00	500 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>18 699 236,46</b>	<b>24 632 393,00</b>	<b>24 632 393,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>3 954 374,00</b>	<b>3 028 211,00</b>	<b>3 028 211,00</b>
722	Immobilisations corporelles	0,00	2 000,00	2 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	870 374,00	813 827,00	813 827,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	3 084 000,00	2 212 384,00	2 212 384,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 954 374,00</b>	<b>3 028 211,00</b>	<b>3 028 211,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>22 653 610,46</b>	<b>27 660 604,00</b>	<b>27 660 604,00</b>
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				<b>0,00</b>
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				<b>8 678 319,05</b>
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				<b>36 338 923,05</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>				<b>III</b>
				<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>254 100,00</b>	<b>1 106 305,00</b>	<b>1 106 305,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	806 305,00	806 305,00
2051	Concessions et droits assimilés	254 100,00	300 000,00	300 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>2 377 718,00</b>	<b>4 598 191,00</b>	<b>4 598 191,00</b>
2111	Terrains nus	486 000,00	982 296,00	982 296,00
2131	Bâtiments	51 010,00	130 000,00	130 000,00
2135	Installations générales, agencements	340 398,00	379 412,00	379 412,00
2154	Matériel industriel	1 263 610,00	2 915 983,00	2 915 983,00
2183	Matériel de bureau et informatique	233 700,00	177 000,00	177 000,00
2184	Mobilier	3 000,00	13 500,00	13 500,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>1 848 863,40</b>	<b>5 762 446,00</b>	<b>5 762 446,00</b>
2313	Constructions	1 662 474,00	4 947 446,00	4 947 446,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	605 000,00	605 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	186 389,40	210 000,00	210 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 480 681,40</b>	<b>11 466 942,00</b>	<b>11 466 942,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>11 171 697,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	11 171 697,23	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>271,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
165	Dépôts et cautionnements reçus	271,46	0,00	0,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>11 171 968,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45811	BEAUJON (6)	3 922,83	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>3 922,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>15 656 572,92</b>	<b>11 466 942,00</b>	<b>11 466 942,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>3 954 374,00</b>	<b>3 028 211,00</b>	<b>3 028 211,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>3 954 374,00</b>	<b>3 026 211,00</b>	<b>3 026 211,00</b>
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	0,00	8 997,00	8 997,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	28 403,00	28 403,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	29 889,00	29 889,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	714 272,00	576 757,00	576 757,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	11 270,00	11 270,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	15 784,00	15 784,00
13932	Amendes de police	156 102,00	95 732,00	95 732,00
13935	Participat° non-réalisat° aires station.	0,00	46 995,00	46 995,00
15722	Provisions pour gros entretien	3 084 000,00	2 212 384,00	2 212 384,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	2 000,00	2 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>272 219,97</b>	<b>210 000,00</b>	<b>210 000,00</b>
2131	Bâtiments	250 809,02	50 000,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	21 410,95	160 000,00	160 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>4 226 593,97</b>	<b>3 238 211,00</b>	<b>3 238 211,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>19 883 166,89</b>	<b>14 705 153,00</b>	<b>14 705 153,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>138 713,78</b>
-----------------------------------	-------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>14 843 866,78</b>
---	----------------------

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

**METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021**

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	<b>Subventions d'investissement</b>	11 251 697,23	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	11 171 697,23	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	80 000,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	0,00	0,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours</b>	73 894,01	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	73 894,01	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	11 325 591,24	0,00	0,00
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	0,00	0,00	0,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	0,00	0,00	0,00
45821	<b>RECETTES BEAUJON (5)</b>	15 581,75	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	15 581,75	0,00	0,00
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	11 341 172,99	0,00	0,00
021	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	2 000 000,00	2 946 355,46	2 946 355,46
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	6 800 838,00	4 979 197,00	4 979 197,00
15182	Autres provisions pour risques	415 000,00	135 000,00	135 000,00
1552	Provisions pour impôts	50 000,00	100 000,00	100 000,00
15722	Provisions pour gros entretien	1 035 000,00	0,00	0,00
1582	Autres provisions pour charges	500 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	80 631,00	80 631,00
28033	Frais d'insertion	1 620,00	1 350,00	1 350,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	232 184,00	151 088,00	151 088,00
28131	Bâtiments	537 457,00	446 304,00	446 304,00
28135	Installations générales, agencements, ..	752 129,00	735 029,00	735 029,00
28154	Matériel industriel	598 113,00	658 241,00	658 241,00
28182	Matériel de transport	17 550,00	14 089,00	14 089,00
28183	Matériel de bureau et informatique	53 246,00	48 226,00	48 226,00
28184	Mobilier	584,00	1 284,00	1 284,00
28185	Cheptel	208,00	208,00	208,00
28231	Bâtiments (affectation)	2 421 402,00	2 421 402,00	2 421 402,00
28235	Installations générales (affectation)	186 345,00	186 345,00	186 345,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	8 800 838,00	7 925 552,46	7 925 552,46
041	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	272 219,97	210 000,00	210 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	272 219,97	210 000,00	210 000,00
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	9 073 057,97	8 135 552,46	8 135 552,46
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	20 414 230,96	8 135 552,46	8 135 552,46
		+		
		<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>	
				+
		<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>	<b>6 708 314,32</b>	
				=
		<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>14 843 866,78</b>	

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

**METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021**

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

**A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

**METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021**

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *In fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES										IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N					ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

**METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021**

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX											A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						A1.4
A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES											IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5	

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE							A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

**A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments	40	12/09/2019
L	Agencements et installations générales	7	12/09/2019
L	Aménagement Intérieur	12	12/09/2019
L	Cablage technique	15	12/09/2019
L	Climatisations	10	12/09/2019
L	Installation électrique	20	12/09/2019
L	Etanchéité	15	12/09/2019
L	Second Oeuvre	30	12/09/2019
L	Menuiserie Extérieure	20	12/09/2019
L	Plomberie Canalisation	25	12/09/2019
L	Revêtement des sols	10	12/09/2019
L	Installations Techniques - Matériel et outillage	15	12/09/2019
L	Installations Techniques - Petit Matériel et Outil	10	12/09/2019
L	Matériel de péage	10	12/09/2019
L	Matériel Roulant	8	12/09/2019
L	Matériel de Bureau et Informatique	8	12/09/2019
L	Micro Ordinateurs	5	12/09/2019
L	Mobiliers - Sièges	7	12/09/2019
L	Mobilier - Bureau Armoire	10	12/09/2019
L	Mobilier - Pupitre	20	12/09/2019
L	Logiciels	1	12/09/2019
L	Auxiliaire Canin	6	12/09/2019

<b>IV – ANNEXES</b>						<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>						
<b>ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations</b>						<b>A3.1</b>

**A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3.2</b>

#### **A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>	<b>813 827,00</b>	<b>I</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>813 827,00</b>	<b>813 827,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	813 827,00	813 827,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>813 827,00</b>	138 713,78	0,00	<b>952 540,78</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>			<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>			
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>			<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>7 925 552,46</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>7 925 552,46</b>	<b>7 925 552,46</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
15182	<i>Autres provisions pour risques</i>	135 000,00	135 000,00
1552	<i>Provisions pour impôts</i>	100 000,00	100 000,00
15722	<i>Provisions pour gros entretien</i>	0,00	0,00
1582	<i>Autres provisions pour charges</i>	0,00	0,00
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	80 631,00	80 631,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	1 350,00	1 350,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	151 088,00	151 088,00
28131	<i>Bâtiments</i>	446 304,00	446 304,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	735 029,00	735 029,00
28154	<i>Matériel industriel</i>	658 241,00	658 241,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	14 089,00	14 089,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	48 226,00	48 226,00
28184	<i>Mobilier</i>	1 284,00	1 284,00
28185	<i>Cheptel</i>	208,00	208,00
28231	<i>Bâtiments (affectation)</i>	2 421 402,00	2 421 402,00
28235	<i>Installations générales (affectation)</i>	186 345,00	186 345,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<b>2 946 355,46</b>	<b>2 946 355,46</b>

	<b>Opérations de l'exercice III</b>	<b>Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)</b>	<b>Solde d'exécution R001 (4) (5)</b>	<b>Affectation R106 (4)</b>	<b>TOTAL IV</b>
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>7 925 552,46</b>	<b>0,00</b>	<b>6 708 314,32</b>	<b>0,00</b>	<b>14 633 866,78</b>

	<b>Montant</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6)</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.1.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT</b> <b>COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A6</b>

**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : BEAUJON RECETTES BEAUJON	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 BEAUJON (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Reste à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES													IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE													B1.1	

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A                            0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B                            0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C                            0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D                            0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D                            0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II                            0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	B1.3

**B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.  
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.  
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

<b>IV – ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>							<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>							

**B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>							<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>							<b>B1.7</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>							

**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>					0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

#### **B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

## B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplacements créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		142,00	0,00	142,00	139,00	3,00	142,00
AGENT DE MAITRISE		36,00	0,00	36,00	36,00	0,00	36,00
AGENT DE MAITRISE TEMPS PARTIEL		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
CADRE		21,00	0,00	21,00	21,00	0,00	21,00
DIRECTION GENERALE		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOYEE NON TITULAIRE		3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
EMPLOYES		66,00	0,00	66,00	66,00	0,00	66,00
OUVRIERS		13,00	0,00	13,00	13,00	0,00	13,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
APPRENTI		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		143,00	0,00	143,00	139,00	4,00	143,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-anneé) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2021

IV – ANNEXES				IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				C1.1	

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
APPRENTI		OTR	1,00	0,00	A	
EMPLOYE NON TITULAIRE		ADM	1,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Pénitentiaire.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a\* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : recrutement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 10 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

**C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

## **IV – ANNEXES**

### **ARRETE ET SIGNATURES**

IV  
D

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 4

Nombre de suffrages exprimés : 6

**VOTES :**

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17 mars 2021

Présenté par (1), le président du conseil d'administration  
A Bordeaux, le 30 mars 2021 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), le conseil d'administration, réunie en session  
A Bordeaux, le 30 mars 2021

## Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Isabelle RAMI Christophe DUPRAT  
Brigitte TERRAZA

PREFECTURE  
DE GIRONDE

- 9 AVR. 2021

## Bureau du Courrier

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...  
(2) L'assemblée délibérante étant : .

PREFECTURE  
DE GIRONDE  
- 9 AVR. 2021  
Bureau du Courier